

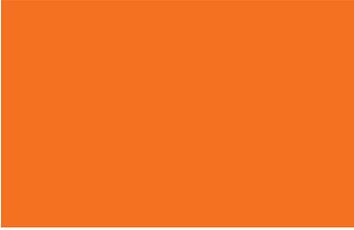
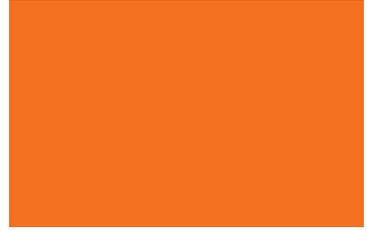


# RAPPORT 2013

## Sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets







La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis assure à ses 79 303 habitants (recensement INSEE 2008), répartis sur 31 communes, le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés (collecte).

Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, a introduit l'obligation pour les collectivités exerçant une compétence dans le domaine de la gestion et de l'élimination des déchets ménagers d'établir un rapport annuel technique et financier sur l'exercice de cette compétence.

Il revient donc à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis de réaliser ce rapport qui sera présenté à l'assemblée délibérante, avant d'être mis à la disposition du public.

Le rapport annuel sur le service public d'élimination des déchets s'appuie également sur les comptes-rendus techniques et financiers annuels fournis par les prestataires de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Ces comptes-rendus doivent permettre l'analyse des conditions d'exécution du service public par les prestataires de services.

Le rapport ainsi rédigé présente la compétence "collecte des déchets ménagers" gérée par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

La compétence "traitement des déchets" est gérée par le Syndicat Mixte Oise Verte Environnement (S.Y.M.O.V.E.).

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

Les faits marquants de l'année 2013	P. 6
L'organisation du service "Cadre de vie - Déchets"	P. 7

## L'ORGANISATION GENERALE DU DISPOSITIF DE COLLECTE

Les collectes en porte-à-porte	P. 9
Les collectes par apport volontaire	P. 13
La collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (D.A.S.R.I.)	P. 13
Les équipements intercommunaux	P. 14

## LES INDICATEURS TECHNIQUES

La collecte des déchets ménagers et assimilés résiduels	P. 17
La collecte sélective des emballages ménagers et des papiers-cartons	P. 18
La collecte sélective du verre	P. 19
La collecte sélective des déchets végétaux	P. 20
La collecte des objets encombrants	P. 21
La collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux	P. 22
Les autres collectes	P. 22
Les déchetteries	P. 23
Les points verts	P. 26
Les jardins familiaux	P. 27
Le traitement des déchets	P. 28

## LES INDICATEURS FINANCIERS

Les marchés publics	P. 30
Le budget 2013 :	P. 31
- Le fonctionnement	
- L'investissement	
Le coût d'élimination des déchets ménagers	P. 33

## PROJETS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2014

P. 35



# INTRODUCTION



## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2013



### ► MISE EN PLACE DES BORNES TEXTILES

Chaque année, les français abandonnent **700 000 tonnes de textiles** d'habillement, linge de maison et chaussures, soit environ 11 kg/hab/an. A ce jour, seulement 1,7 kg/hab/an de textiles sont collectés et valorisés. Les besoins estimés pour favoriser et augmenter la récupération des textiles seraient de 1 conteneur pour 2000 habitants. La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ne compte que 20 conteneurs (8 Écotextile et 12 Le Relais) soit 1 conteneur pour 4000 habitants, placés de façon aléatoire et souvent vieillissant.



Afin d'optimiser cette collecte le service « Cadre de vie-Déchets » a choisi en 2012 de contractualiser avec les deux partenaires locaux, Le Relais et Ecotextile, au travers de la signature d'une convention tripartite (C.A.B./commune/Le Relais ou Ecotextile). Cette convention vise à une gestion rigoureuse de cette filière et a conduit à la mise en place en 2013 de **44 conteneurs de récupération** (25 Le Relais, 14 Ecotextile) soit 1 pour 1800 habitants.

### ► MODERNISATION ET MISE AUX NORMES DES DÉCHETTERIES

Les déchetteries sont devenues un outil incontournable dans la gestion de nos déchets. Leur fréquentation et les tonnages collectés ne cessent d'augmenter au fil des années, et les attentes des utilisateurs de plus en plus importantes. Trois axes seront développer :

#### - La définition d'un nouvel équipement en substitution de la déchetterie de Beauvais :

Un audit réalisé en 2012 a mis en évidence un équipement vieillissant, devant être mis aux normes et dont l'implantation ne permet pas un agrandissement indispensable au vu d'une fréquentation croissante et de la mise en place inéluctable de nouvelle filière de traitement. La conception d'un nouvel outil s'impose donc de ce fait. Il devra intégrer les nouvelles filières de recyclage, favoriser le réemploi, prévoir si possible le traitement in-situ de certains déchets.

Différentes esquisses ont été proposées fin 2013, le travail doit être poursuivi en 2014.

#### - La mise aux normes de la déchetterie de Auneuil :

Un marché pour la sécurisation des quais par la mise en place d'un dispositif anti-chute a été attribué fin 2013 à la société Bourdoncle.

### ► LA COLLECTE DES SAPINS



Pour la première fois en 2013, la C.A.B. a organisé une collecte des sapins de Noël, le lundi 7 janvier pour le secteur rural et le jeudi 10 janvier pour Beauvais.

Cette collecte a rencontré dès son lancement l'adhésion des administrés puisque plus de **2000 sapins soit 10,72 tonnes ont été collectés puis recyclés** lors de cette première édition. Ce nouveau dispositif sera donc reconduit en 2014.

## ▶ DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST

Les déchets végétaux issus des déchetteries et de la collecte en porte-à-porte (feuilles, tontes, résidus d'élagage et de taille, petits branchages) sont transformés avec le temps en compost. Parmi ses principaux bienfaits, en paillage, celui-ci améliore la structure du sol (rétention d'eau, aération, libération progressive d'éléments nutritifs), garde la terre humide et préserve un sol sans mauvaises herbes. Mieux, mélangé à de la terre végétale, il s'utilise comme terreau pour le rempotage et les plantations d'extérieur comme d'intérieur.



Le service « Cadre de vie - Déchets » a organisé en 2013 une **distribution gratuite de compost** sur la déchetterie d'Auneuil à l'ensemble des administrés de la C.A.B.. Cette opération qui s'est déroulée les mercredis 10 et 17 avril et les samedis 6 et 13 avril a rencontré un **vif succès puisque plus de 300 usagers se sont partagés près de 45 tonnes de compost** mis à disposition gratuitement par la société Agri-Environnement.

## L'ORGANISATION DU SERVICE "CADRE DE VIE - DÉCHETS"

Depuis le 1er janvier 2004, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a pris à sa charge la compétence de collecte des déchets ménagers et assimilés. La compétence de traitement des déchets a été transférée au S.Y.M.O.V.E. (Syndicat Mixte Oise Verte Environnement) au 1er octobre 2003.

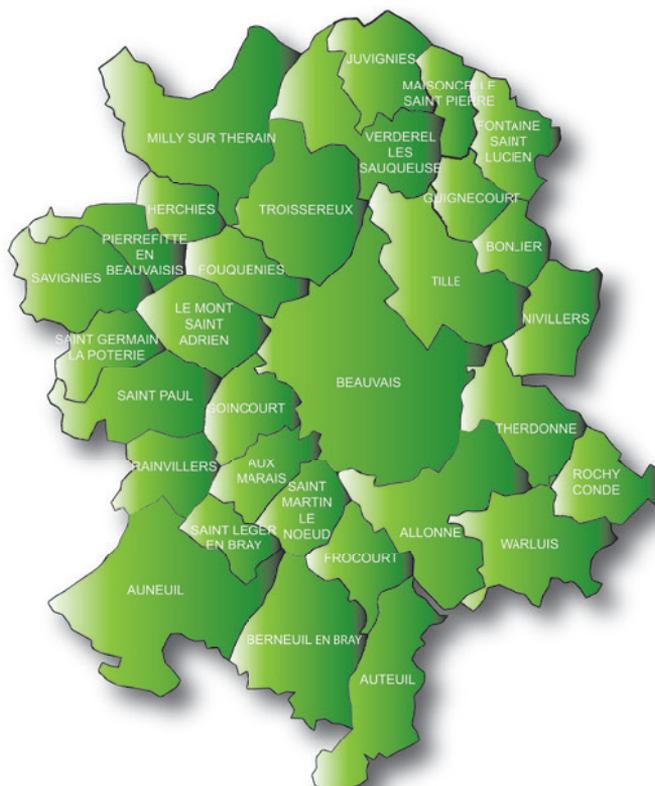
La politique communautaire de gestion des déchets ménagers et assimilés est réfléchiée par une **commission "Assainissement et Cadre de vie" présidée par M. CHRISTIAENS, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.**

Cette politique est mise en oeuvre par une équipe technique :

- Un responsable de service ;
- Un agent pour la gestion des déchetteries et des points d'apport volontaire ;
- Un coordinateur de collecte ;
- Un agent administratif ;
- Un gardien de déchetterie ;
- Un agent technique polyvalent en charge de la gestion des bacs roulants.

Cette équipe veille au bon fonctionnement de la collecte des déchets ménagers et assimilés, par le contrôle qualitatif et quantitatif des prestations effectuées par les différents prestataires de services sur les 31 communes de l'Agglomération.

**La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis regroupe 31 communes, soit 79 303 habitants (recensement INSEE 2008)**





## L'ORGANISATION DU DISPOSITIF DE COLLECTE



## L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU DISPOSITIF DE COLLECTE

Le mode d'organisation de la collecte est fortement lié au contexte local et au niveau de qualité du service proposé mais également à la gestion des coûts tout en prenant en compte les futures évolutions réglementaires.

### ▶ LES COLLECTES EN PORTE-A-PORTE

Pour ce type de collecte, le service "Cadre de vie - Déchets" met **gratuitement à disposition** des administrés des conteneurs :

- à couvercle jaune, pour la collecte des emballages plastiques et métalliques (corps creux) ;
- à couvercle bleu, pour la collecte des papiers et cartons (corps plats) ;
- à couvercle vert clair, pour la collecte du verre (pour Beauvais uniquement) ;
- à couvercle vert foncé, pour la collecte des ordures ménagères résiduelles (uniquement pour les particuliers) ;
- des sacs papiers biodégradables, à usage unique, pour la collecte des déchets végétaux (uniquement pour les particuliers).

### LES CONTENANTS



### LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

La collecte des déchets ménagers résiduels a lieu pour l'ensemble de la population toute l'année, au moins une fois par semaine, excepté les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.

Au sein de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, le service de collecte fonctionne en délégation de service.

#### Sur la commune de Beauvais :

La collecte est assurée par la société NCI Environnement.

Secteurs	Fréquence de collecte	Horaires de collecte
Centre-ville	5 fois par semaine	de 18h à 22h30
Hyper-centre	6 fois par semaine	de 18h à 22h30
Habitat collectifs de : Argentine ; Saint-Lucien Saint-Jean ; Saint-quentin	3 fois par semaine	de 14h à 18h
Autres secteurs pavillonnaires	2 fois par semaine	de 4h à 12h
Zones d'activités	1 fois par semaine	de 14h à 18h

### Sur les 30 autres communes :

La collecte des ordures ménagères est assurée par la société **NCI Environnement** pour l'ensemble des communes.

Pour les communes "hors Beauvais", la fréquence de collecte des déchets ménagers est réduite à un ramassage hebdomadaire.

Secteurs	Fréquence de collecte	Horaires de collecte
<b>Communes rurales Nord-Est</b> Bonlier, Fontaine-Saint-Lucien, Guignecourt, Juvignies, Milly-sur-Thérain, Maisoncelle-Saint-Pierre, Tillé, Troissereux, Verderel-lès-Sauqueuse.	1 fois par semaine le mardi	de 4h à 12h
<b>Communes rurales Nord-Ouest</b> Fouquénies, Goincourt, Herchies, Le Mont-Saint-Adrien, Pierrefitte-en-Beauvaisis, Saint-Germain-la-Poterie, Saint-Paul, Savignies.	1 fois par semaine le vendredi	de 4h à 12h
<b>Communes rurales Sud-Est</b> Allonne, Auteuil, Berneuil-en-Bray, Nivillers, Rochy-Condé, Therdonne, Warluis.	1 fois par semaine le mercredi	de 4h à 12h
<b>Communes rurales Sud-Ouest</b> Auneuil, Aux-Marais, Frocourt, Rainvillers, Saint-Léger-en-Bray, Saint-Martin-le-Noeud.	1 fois par semaine le jeudi	de 4h à 12h

## LA COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

Mise en place depuis 1996, la collecte sélective concerne aujourd'hui l'ensemble des résidences individuelles et les collectifs du territoire de l'Agglomération.

La collecte des emballages ménagers recyclables concerne les corps creux (emballages plastiques et métalliques) et les corps plats (papiers-journaux-magazines-cartons) pour les particuliers, ainsi que les cartons et papiers de bureaux pour les professionnels.

### Sur le territoire de la Ville de Beauvais

Cette collecte est assurée par la société NCI Environnement, une fois par semaine.

Secteurs	Horaires de collecte
Centre-ville et Hyper-centre	de 18h à 22h30
Habitat pavillonnaire	de 4h à 12h
Habitat collectif	de 14h à 18h
Zones d'activités	de 14h à 18h

### Sur les 30 autres communes

La collecte est assurée par la société **NCI Environnement**, une semaine sur deux, de 4h à 12h :

- les semaines paires pour les emballages plastiques et métalliques ;
- les semaines impaires pour les papiers et les journaux-magazines.

Secteurs	Jours de collecte
<b>Communes rurales Nord-Est</b> Bonlier, Fontaine-Saint-Lucien, Guignecourt, Juvignies, Milly-sur-Thérain, Maisoncelle-Saint-Pierre, Tillé, Troissereux, Verderel-lès-Sauqueuse.	Mardi
<b>Communes rurales Nord-Ouest</b> Fouquénies, Goincourt, Herchies, Le Mont-Saint-Adrien, Pierrefitte-en-Beauvaisis, Saint-Germain-la-Poterie, Saint-Paul, Savignies.	Vendredi
<b>Communes rurales Sud-Est</b> Allonne, Auteuil, Berneuil-en-Bray, Nivillers, Rochy-Condé, Therdonne, Warluis.	Mercredi
<b>Communes rurales Sud-Ouest</b> Auneuil, Aux-Marais, Frocourt, Rainvillers, Saint-Léger-en-Bray, Saint-Martin-le-Noeud.	Jeudi

## LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Cette collecte est assurée par la société **NCI Environnement** sur l'ensemble des communes de l'Agglomération.

Les déchets végétaux représentent l'ensemble des **déchets de jardin des particuliers** : tontes de pelouse, feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies, branchages d'arbustes ...), exempts de tout autre type de matériaux y compris les terres, sables, gravats et fumiers.

La collecte des déchets végétaux est réservée exclusivement aux maisons particulières. L'habitat collectif, les résidences privées et les offices HLM ne sont pas pris en compte par cette prestation.

La collecte est hebdomadaire et fait l'objet de deux sectorisations :

- le jeudi pour les communes de Beauvais et Bonlier ;
- le lundi pour les 29 autres communes.



Les déchets végétaux doivent être présentés à la collecte dans des **sacs papiers traités agréés**, fournis gratuitement et distribués par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Les administrés ayant des volumes importants à évacuer doivent apporter leurs déchets végétaux dans les déchetteries intercommunales, les points verts du territoire de l'Agglomération ou pratiquer le compostage individuel.



### La collecte des déchets végétaux, sur la commune de Beauvais, est décalée au jeudi, pourquoi ?



La Communauté d'Agglomération gère la collecte des déchets sur les 31 communes de son territoire. Aussi, il est nécessaire de répartir la charge de travail, le nombre de véhicules de collecte sortant et les moyens humains de manière homogène pour chaque demi-journée de chaque semaine, et ceci pour chaque flux : ordures ménagères, emballages plastiques et métalliques, papiers et cartons, verre et déchets végétaux. Aujourd'hui, au vu du nombre de foyers au sein du territoire, il est techniquement impossible de collecter les déchets végétaux des 40 000 foyers sur une seule demi-journée, le lundi. C'est pour cette raison que la collecte des déchets végétaux, pour la commune de Beauvais, a été décalée au jeudi matin.



## LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la collecte des objets encombrants s'effectue, en porte-à-porte, sur rendez-vous après appel téléphonique des usagers. Cette prestation est assurée par le prestataire de services **SITA Oise**.

Les objets encombrants sont collectés en deux flux :

- les objets encombrants non valorisables collectés en benne ;
- les objets encombrants valorisables, les déchets électriques et électroniques ainsi que la ferraille sont collectés à l'aide d'un camion plateau.

La société SITA Oise, lors de la collecte des encombrants, est tenue de préserver l'état des objets pouvant être réemployés, ainsi que des appareils électriques et électroniques. Ces derniers sont collectés de sorte de pouvoir être isolés au vidage. Les autres objets encombrants dits "non valorisables" sont compactés lors du ramassage et évacués vers le centre de stockage de Bailleul-sur-Thérain.

### "objets encombrants" :

Équipements ménagers (*poids, volume ou nature considérés hors déchets ménagers*).

➔ lave-linge, réfrigérateur, congélateur, appareils de cuisson, vélos, meubles, sommiers, matelas, canapés ...

### NON CONSIDÉRÉS comme encombrants :

- gravats issus des travaux des particuliers ;
- déblais, gravats, décombres ou débris de travaux ;
- déchets fermentescibles (déchets ménagers, végétaux, souches d'arbres) ;
- déchets dangereux des ménages : peinture, huile de vidange, piles, batteries ... ;
- pneus ;
- extincteurs.



## LA COLLECTE DU VERRE

La collecte en porte-à-porte du verre concerne uniquement la ville de **Beauvais**. Elle est assurée par la société **NCI Environnement** et effectuée tous les 15 jours.

L'entreposage du verre a été transféré du centre de tri de Rochy-Condé (exploitant SITA Oise) vers le **centre de tri de DECAMP DUBOS** d'Allonne-Warluis.

## LA COLLECTE DES DÉCHETS ASSIMILABLES

Sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, les déchets assimilables aux déchets ménagers (ne provenant pas des ménages) sont collectés en même temps que ceux produits par les ménages, sous réserve du respect du type et des quantités de déchets présentés à la collecte.

Sont concernés, les différents bâtiments administratifs, les établissements scolaires, les artisans, les commerçants, les PME-PMI... La collecte se faisant en même temps que les ménages, le tonnage n'est pas quantifié avec exactitude.

Pour répondre plus spécifiquement aux besoins des professionnels et des administrations, une collecte de cartons a été mise en place sur la zone hyper-centre de Beauvais et les zones d'activités.

## ▶ LES COLLECTES PAR APPORT VOLONTAIRE

La collecte sélective en apport volontaire est désormais bien implantée sur le territoire de l'Agglomération et représente un excellent complément à la collecte organisée en porte-à-porte.

Elle s'opère sur le domaine public ou assimilé grâce à des **colonnes de récupération** destinées à recevoir :



- le verre (colonne à plastron vert) ;
- le papier (colonne à plastron bleu) ;
- les emballages plastiques (colonne à plastron gris ou jaune) ;
- Les ordures ménagères (colonne à plastron gris).

La collecte du verre, par apport volontaire, est désormais assurée par la société **DECAMP DUBOS**.

La collecte des emballages plastiques et métalliques, des papiers-cartons et des ordures ménagères est assurée par la société **NCI Environnement**.



210 colonnes aériennes et 55 colonnes enterrées sont réparties sur les 31 communes de l'Agglomération pour répondre aux besoins des habitants du territoire.

Sur la ville de Beauvais, il y a :

- 48 colonnes à papiers (28 aériennes et 20 enterrées) ;
- 62 colonnes pour les emballages plastiques (43 aériennes et 19 enterrées) ;
- 62 colonnes pour la collecte du verre (43 aériennes et 19 enterrées) ;
- 39 colonnes enterrées pour la collecte des ordures ménagères.

Sur les communes rurales, il y a 86 colonnes destinées uniquement à la collecte du verre.

## ▶ LES COLLECTES DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS A RISQUES INFECTIEUX

Les déchets concernés par cette collecte sont exclusivement les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (**D.A.S.R.I.**) tranchants, piquants ou coupants (seringues, aiguilles, embouts de stylos injecteurs, lancettes, scalpels...) **produits par les particuliers en auto-traitement** résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.



Les **25 pharmacies** du territoire ont accepté de façon unanime d'être partenaire de l'opération. En contact quotidien avec leurs clients, c'est à elles qu'ont été confiées la distribution et la réception des contenants, ainsi que la sensibilisation des utilisateurs potentiels de ce service.

La collecte, l'évacuation et le traitement des D.A.S.R.I. sont assurés par le prestataire de services **SANICOLLECT 60**.

## ▶ LA COLLECTE DES TEXTILES

Afin d'optimiser cette collecte, le service «Cadre de vie - Déchets» a choisi en 2012 de contractualiser avec les deux partenaires locaux, le Relais et Ecotextiles, au travers de la signature d'une convention tripartite. Au cours de l'année 2013, le déploiement de ce nouveau dispositif a permis l'implantation de 44 conteneurs de récupération (25 Le Relais, 14 Ecotextiles) soit 1 pour 1800 habitants.

## ▶ LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX : LES DÉCHETTERIES ET LES POINTS VERTS

Les déchetteries et les points verts sont des **espaces aménagés** permettant aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis d'évacuer, par **apport volontaire**, des objets qui ne sont pas pris en charge par les autres collectes.

Ces équipements apportent aux usagers la **garantie** que les déchets recueillis seront traités, selon leur nature, dans des filières de valorisation spécifiques.  
Les gardiens des déchetteries et des points verts sont là pour assurer la propreté des lieux et aider au tri des produits.

## LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE BEAUVAIS

La déchetterie est située au **17 rue Joseph Cugnot** (commune de Beauvais). Le gardiennage et l'évacuation des déchets sont assurés par un prestataire de service : la société **DECAMP DUBOS**. Quatre personnes sont affectées au gardiennage et à l'évacuation des déchets.



## Horaires d'ouverture



**Période d'été**  
(du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)  
Du lundi au samedi :  
9h - 13h / 14h - 18h  
Le dimanche : 9h - 13h

**Période d'hiver**  
(du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)  
Du lundi au samedi :  
9h - 13h / 14h - 17h  
Le dimanche : 9h - 13h

### Les déchets acceptés :

- Les déchets végétaux : déchets de jardins, tontes, taille de haies, feuilles ... ;
- Les gravats : briques, pierres, parpaings ... ;
- Les ferrailles ;
- Les papiers-cartons ;
- Les encombrants non recyclables : matelas, canapés ... ;
- Les Déchets Spécifiques : peintures, solvants, aérosols, comburants ... ;
- Le verre ;
- Les textiles ;
- Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (depuis mars 2008) ;
- L'amiante lié à des matériaux inertes (depuis juillet 2007 sous conditions strictes) ;
- Capsules Nespresso.

## LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE D'AUNEUIL

Ouverte en octobre 2005, la déchetterie est située **rue de la Sablière dans la zone industrielle** de la commune d'Auneuil. Le gardiennage est assuré en régie. L'évacuation des déchets est assurée par un prestataire de service : la société **DECAMP DUBOS (et Agri-Environnement)**.



### Horaires d'ouverture

<p><b>Période d'été</b> (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre) Du lundi au samedi : 9h - 13h / 14h - 18h Fermée le dimanche</p>	<p><b>Période d'hiver</b> (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars) Du lundi au samedi : 13h - 17h Fermée le dimanche</p>
--	---



### Les déchets acceptés :

- Les déchets végétaux ;
- Les gravats ;
- Les ferrailles ;
- Les cartons et papiers ;
- Les encombrants ;
- Les Déchets Dangereux des Ménages ;
- Le verre ;
- Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ;
- Les textiles ;
- Capsules Nespresso.



## LES POINTS VERTS

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a développé depuis sa création un système de gestion multifilières dont l'un des maillons essentiels est la collecte séparative des déchets végétaux, par apport volontaire, par le biais de huit plates-formes situées à :

- Aux Marais ;
- Goincourt\* ;
- Milly-sur-Thérain ;
- Pierrefitte-en-Beauvaisis\* ;
- Saint-Martin-le-Noeud\* ;
- Troissereux ;
- Tillé ;
- Verderel-les-Sauqueuse.

\* Points propres requalifiés en points verts





## LES INDICATEURS TECHNIQUES



## LES INDICATEURS TECHNIQUES

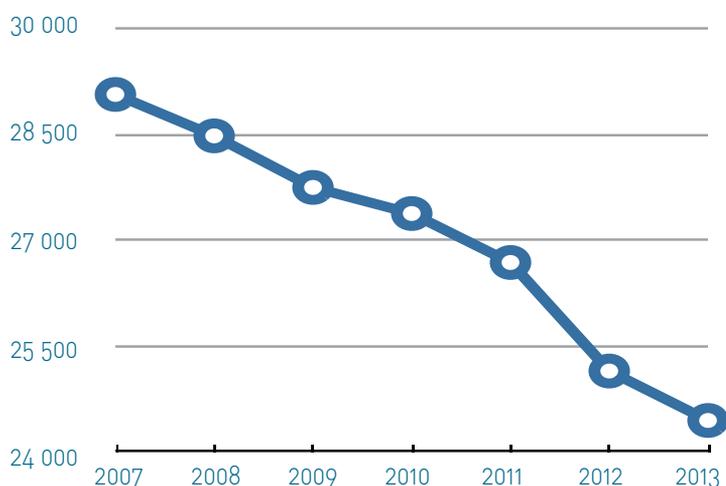
### ▶ LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS RÉSIDUELS

Depuis 2003, une comparaison détaillée des résultats fait apparaître une baisse régulière des tonnages d'ordures ménagères du fait notamment de l'arrêt de la collecte systématique des encombrants avec les ordures ménagères et la mise en place de la collecte sélective des déchets végétaux depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005.

**Pour l'année 2013, la production annuelle d'ordures ménagères est de 308,25 kg/hab/an (- 8,57 kg/an/hab par rapport à l'année 2012).**

Entre 2007 et 2013, on observe une baisse significative des tonnages d'ordures ménagères et assimilés collectés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis : **réduction de 4 629,68 tonnes** sur les 7 dernières années.

	Tonnages 2007	Tonnages 2008	Tonnages 2009	Tonnages 2010	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Tonnages 2013	Évolution des tonnages 2007- 2013
Ordures ménagères	29 074,49	28 486,41	27 753,93	27 383,38	26 688,06	25 146,80	24 444,81	-15,92%



### En 2013

Une baisse des tonnages qui se poursuit, avec une diminution de 2,87% (- 701,99 T) des ordures ménagères collectées sur une seule année. Ce résultat est notamment le fruit d'un travail important de sensibilisation des professionnels, à une meilleure gestion de leurs déchets, conduisant à une valorisation systématique de leurs cartons, et le respect des limites de volume collectés. La conjoncture économique peu favorable à la consommation, et l'adhésion croissante de la population au dispositif de collecte sélective des déchets confortent un peu plus le fléchissement de cette courbe.

Les déchets résiduels sont enfouis en Installation de Stockage des Déchets non Dangereux (ISDND) situé sur la commune de Bailleul-sur-Thérain (exploitant VEOLIA).

## ▶ LA COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES MÉNAGERS ET DES PAPIERS-CARTONS

La collecte sélective comprend les tonnages des **corps creux** (emballages plastiques et métalliques), des **corps plats** (papiers, journaux, magazines) et des **cartons professionnels** issus de la collecte spécifique des zones d'activités et commerçantes de Beauvais.



Les tonnages de l'année 2013 se répartissent de la manière suivante :

**Cartons professionnels : 291,72 tonnes** (↘ de 25,99 tonnes / 2012)

**Corps plats : 2 553,70 tonnes** (↗ de 17,88 tonnes / 2012)

**Corps creux : 706,98 tonnes** (↗ de 34,04 tonnes / 2012)

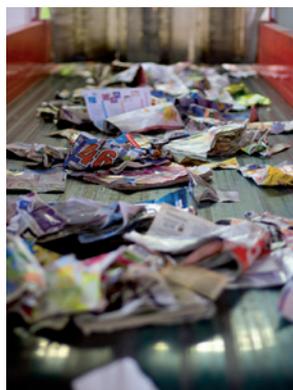
En 2013, **3 552,24 tonnes de déchets recyclables** sont issus de la collecte sélective en porte-à-porte et en apport volontaire (hors verre et déchets végétaux).

On peut noter une légère progression des tonnages de la collecte sélective, par rapport à l'année 2012, de 25,93 tonnes soit +0,73 %.



**Loi Grenelle :**  
Obligation de collecte sélective pour valorisation aux producteurs de quantités importantes.

Depuis plusieurs années on peut observer un tassement de la courbe des tonnages de collecte sélective. Malgré ces chiffres, compte tenu d'une diminution des tonnages globaux collectés en porte-à-porte, la part de corps creux, de corps plats et de cartons issus des professionnels extraite des ordures ménagères est en hausse d'environ 0,5 %, confortant encore un peu plus notre taux de valorisation.

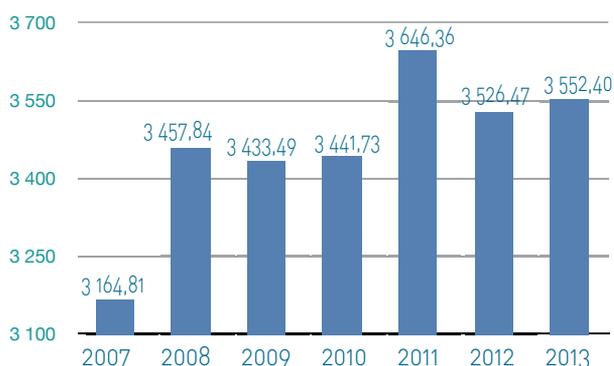


Par ailleurs, grâce aux **efforts des industriels** le poids des emballages ne cessent de décroître; une bouteille en PET de 1,5 litres qui en 1994 pesait 45,5 g ne pèse plus aujourd'hui que 33 g, soit 27% de moins.

← Les corps creux et corps plats sont triés dans le centre de tri situé sur la commune de Rochy-Condé (exploitant SITA).

	Tonnages 2007	Tonnages 2008	Tonnages 2009	Tonnages 2010	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Tonnages 2013
Collecte sélective	3 164,81	3 457,84	3 433,49	3 441,73	3 646,36	3 526,47	3 552,40
Ratio par habitant	40,27 kg/an/hab	44,00 kg/an/hab	43,24 kg/an/hab	43,40 kg/an/hab	45,98 kg/an/hab	44,47 kg/hab/an	44,79 kg/hab/an

Évolution → des tonnages issus de la collecte sélective



Aspects financiers > postes de dépenses	2012			2013		
	Collecte	Traitement	Recettes	Collecte*	Traitement	Recettes
Ordures ménagères	2 546 335 €	1 935 257 €		2 631 849 €	1 867 745 €	
Corps creux et plats		435 179 €	1 035 481 €		441 135 €	895 005 €
TOTAL	3 881 290 €			4 045 724 €		
TOTAL par habitant	48,94 €/hab			50,95 €/hab		
TOTAL à la Tonne	139 €/T			144 €/T		

\* La collecte sélective des ordures ménagères, des corps creux et plats étant faite en grande partie de façon simultanée en benne bi-compartmentée, le coût de collecte a été globalisé dans un seul et même forfait. Nous ne disposons donc pas de coût à la tonne différenciée.

## ▶ LA COLLECTE SÉLECTIVE DU VERRE

Deux systèmes de collecte du verre coexistent sur le territoire de la Communauté d'Agglomération :

- Une collecte en porte-à-porte sur la ville de Beauvais ;
- Une collecte par apport volontaire sur l'ensemble des communes.

En 2013, la collecte du verre a généré **1 938,28 tonnes, soit 24,44 kg/hab./an** :



- **919,35** tonnes collectées en porte à porte sur la ville de Beauvais ;
- **1 018,93** tonnes collectées par apport volontaire.

Les quantités de verre collectées sont en baisse constante depuis 2007, cependant depuis 2012 la courbe des tonnages s'est légèrement inversée : **+ 21,74 tonnes en 2013.**

Le tassement de la courbe du verre depuis quelques années est principalement dû à une baisse du gisement et à une diminution du poids des emballages. Un exemple emblématique, le standard de la bouteille de champagne a évolué de 900 g à 835 g.

Le verre, après transfert sur une plate-forme de stockage, est livré vers **l'usine d'affinage à Rozet-Saint-Albain**, dans l'Aisne, puis recyclé chez Saint-Gobain.



	Tonnages 2007	Tonnages 2008	Tonnages 2009	Tonnages 2010	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Tonnages 2013
Verre	2 175,75	2 236,65	2 099,32	1 932,38	1 902,01	1 916,54	1 938,28

Aspects financiers > postes de dépenses	2012	2013
Collecte et évacuation	323 263 €	352 278 €
Recettes	60 933 €	66 426 €
Total	262 330 €	285 852 €
Total à la Tonne	136,87 €/T	147,48 €/T
Total par habitant	3,30 €/hab	3,60 €/hab

## ▶ LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX EN PORTE-À-PORTE

**4 616,92 tonnes** de déchets végétaux ont été collectées en 2013 en porte-à-porte, soit 562,72 tonnes de plus qu'en 2012 (+12,9%).



	Tonnages 2007	Tonnages 2008	Tonnages 2009	Tonnages 2010	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Tonnages 2013	Évolution des tonnages 2007-2013
Déchets végétaux	3 846,58	3 977,4	3 845,06	3 472,24	3 831,92	4 090,20	4 616,92	20,02%

Les déchets végétaux sont traités sur la **plateforme de compostage** située sur la commune de Saint-Léger-en-Bray (exploitant Agri Environnement).

Aspects financiers > postes de dépenses	2012	2013
Collecte	341 518 €	302 147 €
Traitement	84 591 €	67 463 €
Achat des sacs	209 384 €	206 13 €
Distribution des contenants	24 685 €	25 035 €
Total	660 178 €	600 783 €
Total à la Tonne	161,40 €/T	130,10 €/T
Total par habitant	8,32 €/hab	7,50 €/hab

Des **efforts importants** ont été engagés pour diminuer les tonnages de déchets végétaux pris en charge par l'agglomération par la mise à disposition de composteurs, depuis avril 2008, pour les particuliers et par la mise en place d'une expérimentation d'une collecte mécanisée des déchets végétaux.

Depuis le 12 septembre 2011, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a lancé avec la collaboration de l'ensemble des habitants de la commune de Bonlier, une collecte mécanisée des déchets végétaux avec des **bacs adaptés** en remplacement des sacs en papier kraft.

### Ces bacs présentent plusieurs avantages :

- Minimiser le port des charges lourdes pour les usagers et les agents de collecte ;
- Les eaux effluentes sont stockées en fond de cuve et ne se répandent plus sur le trottoir ou devant les habitations ;
- Une plus grande maniabilité ;
- Les déchets végétaux présentent une forte teneur en eau susceptible de dépasser 80%.

L'objectif d'une collecte en bioconteneur est d'abaisser cette humidité en évacuant l'eau sous forme de vapeur d'eau, et donc une perte de masse, allant de 15 à 25%, ce qui est non négligeable sur le poids total des déchets végétaux collectés et traités.

Une enquête réalisée en 2012 auprès des utilisateurs de ce nouveau dispositif se disent satisfait à plus de 80%, 92 % d'entre eux trouvent le bac plus pratique que les sacs.

La commission « Cadre de vie-Déchets » s'est prononcée en faveur d'une dotation en bacs roulant de nouvelles communes du secteur rural. Compte tenu de la durée de vie de ces bacs, supérieur à dix ans, et des économies réalisées sur l'achat des consommables (sacs kraft) le retour sur investissement a été évalué à 3,5 ans.

### Collecte des sapins de Noël :

Pour son **lancement** la collecte des sapins organisées le lundi 7 janvier 2013 pour le secteur rural et le jeudi 10 janvier pour la ville de Beauvais, a rencontré un **vif succès** auprès des administrés. Avec un tonnage de 10,72 T, se sont plus de 2000 sapins qui ont pu être collectés puis recyclés.



## ▶ LA COLLECTE SÉLECTIVE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Au cours de l'année 2013, **651,66 tonnes d'encombrants** ont été collectées en porte-à-porte suite aux appels téléphoniques des habitants de l'Agglomération :

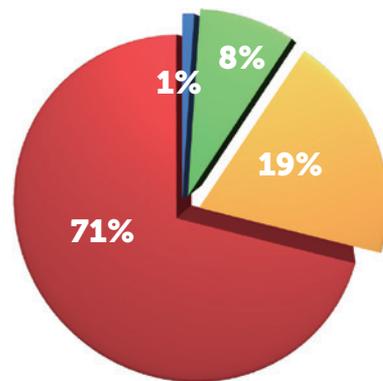
- **610,84** tonnes d'encombrants non valorisables ;
- **40,508** tonnes de Déchets d'Équipement Electroniques et Electriques ;
- **0,31** tonnes d'encombrants valorisables (tonnage estimé).



	Tonnages 2008	Tonnages 2009	Tonnages 2010	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Tonnages 2013	Évolution des tonnages 2012-2013
Encombrants non valorisables	572,22	586,66	576,06	613,58	603,14	610,84	1,27 %

**4 815 rendez-vous** ont été honorés dont :

- **3 416** pour les collectifs de la ville de Beauvais ;
- **934** pour l'habitat pavillonnaire de Beauvais ;
- **402** pour l'habitat pavillonnaire des autres communes ;
- **63** dépôts sauvages.



- Habitat Collectifs de Beauvais
- Habitat Pavillonnaire de Beauvais
- Habitat Pavillonnaire autres communes
- Dépôts sauvages

**Le nombre de rendez-vous a progressé d'environ 3% (+144 RDV)** dû au secteur collectif.

La collecte des objets encombrants en porte-à-porte vient en complément du dispositif d'apport volontaire sur les deux déchetteries intercommunales de Beauvais et d'Auneuil.

Le service « Cadre de vie - Déchets » assure également un suivi rigoureux de la prestation de collecte des encombrants sur l'habitat collectif afin d'éviter de nombreuses dérives dont le non-respect du planning de collecte et les dépôts sauvages en dehors des jours de collecte.

Aspects financiers > postes de dépenses	2012	2013
Collecte	98 757 €	104 945 €
Traitement	46 405 €	46 648 €
Recettes	2 448 €	514 €
Total	147 610 €	151 079 €
Total à la Tonne	206 €/T	232 €/T
Total par habitant	1,86 €/hab	1,91 €/hab

## ▶ LA COLLECTE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX



Les déchets concernés par cette collecte sont exclusivement les **D.A.S.R.I.** tranchants, piquants ou coupants (seringues, aiguilles, embouts de stylos injecteurs, lancettes, scalpels...) **produits par les particuliers en auto-traitement** résidants sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Les pharmacies du territoire ont accepté d'être partenaire de l'opération. En contact quotidien avec leurs clients, c'est à elles qu'a été confiée la distribution et la réception des contenants, ainsi que la sensibilisation des utilisateurs potentiels.

La collecte, l'évacuation et le traitement des D.A.S.R.I. sont assurés par le prestataire de services : **SANICOLLECT 60.**

Au cours de l'année 2013, **997 kg de D.A.S.R.I. ont été collectés et traités.**

Aspects financiers > postes de dépenses	2012	2013
Collecte et traitement	8 504 €	9 269,89 €

## ▶ LA COLLECTE DES TEXTILES

La signature d'une convention d'implantation avec les Eco-organismes **Ecotextile et Le Relais**, a permis dans le courant du premier semestre 2013 la mise en place de **45 conteneurs de récupération** (contre 20 en 2012) soit une borne pour 1800 habitants.

Le tonnage a progressé de 55 % (96 T en 2012) pour atteindre 149 tonnes en 2013 soit 1,9 kg/hab/an.

Commune	Nb de Bornes	Tonnage (tonnes)	Tonnage par borne	Commune	Nb de Bornes	Tonnage (tonnes)	Tonnage par borne
Allonne	1	3,54	3,54	Nivillers	1	0,72	0,72
Auneuil	5	19,66	3,93	Rainvillers	1	2,49	2,49
Auteuil	1	0,75	0,75	Rochy-Condé	1	4,81	4,81
Aux-Marais	1	1,86	1,86	St-Germain-la-Poterie	1	2,72	2,72
Beauvais	14	59,66	4,26	St-Léger-en-Bray	1	0,15	0,15
Berneuil-en-Bray	1	3,03	3,03	St-Martin-le-Noeud	1	0,96	0,96
Frocourt	1	10,96	10,96	Saint-Paul	1	2,05	2,05
Goincourt	3	8,8	2,93	Savignies	1	2,05	2,05
Guignecourt	1	1,29	1,29	Tillé	3	4,47	1,49
Juvignies	1	0,54	0,54	Troissereux	1	4,9	4,9
Milly-sur-Thérain	2	8,42	4,21	Warluis	2	4,67	2,33
<b>TOTAL</b>					<b>45</b>	<b>148,49</b>	<b>3,3</b>

## ▶ LES AUTRES COLLECTES

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis prend également en charge le traitement des déchets communaux : espaces verts, assainissement, nettoyage des voies publiques, station d'épuration ...

	Déchets assimilés (tonnes)	Déchets végétaux (tonnes)	Produits de dégrillage (tonnes)
Station d'épuration	/	15,86	404,2
Services Techniques Commune de Beauvais	2 384,72	1 225,18	
Services Techniques Commune d'Auneuil	/	85,46	
Autres (Les Ateliers de la Bergerette - Bois et tout-venant)	/	0	

### La mise à disposition de bennes :

Pour l'année 2013, **36,26 tonnes** de déchets ont été collectées avec la mise disposition de bennes métalliques (de 5 à 30m<sup>3</sup>) pour différentes manifestations et les aires d'accueil des Gens du Voyage.

Aspects financiers > postes de dépenses	2012	2013
Traitement des produits de dégrillage de la station d'épuration	25 941 €	30 902 €
Traitement des déchets de nettoyage Commune de Beauvais	176 237€	182 746 €
Traitement des déchets végétaux Commune de Beauvais	32 268 €	19 823 €
Traitement des déchets végétaux de la station d'épuration	0 €	0 €
Traitement des déchets végétaux- Commune d'Auneuil	2 556 €	1 274€
<b>TOTAL</b>	<b>237 002 €</b>	<b>234 745 €</b>

## ▶ LES DÉCHETTERIES

### BILAN D'ACTIVITÉ DE LA DÉCHETTERIE DE BEAUVAIS

Au cours de l'année 2012, la déchetterie de Beauvais a accueilli **9 014,2** tonnes de déchets :

- **6 536,50** tonnes de déchets valorisés ;
- **2 477,70** tonnes de déchets enfouis.

#### • Les tonnages

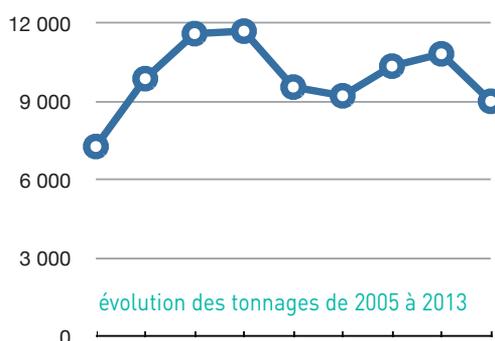
**9 014,2** tonnes de déchets ont été collectées par apport volontaire sur la déchetterie de Beauvais, selon la répartition suivante :

	Tonnages 2012	Tonnages 2013	Kg par habitant	Evolution 2012-2013	Filières de traitement
Déchets végétaux	1 614,86	1 468,68	18,52	↘ 146,18 tonnes	Compostage
Bois	1 177,92	1 101,38	13,89	↘ 76,54 tonnes	Recyclage
Gravats-Terre	4 456,75	3 230,83	40,74	↘ 1 225,92 t.	Recyclage
Ferraille	246,03	236,64	2,98	↘ 9,39 tonnes	Recyclage
Déchets non recyclables	2 769,15	2 477,7	31,24	↘ 291,45 t.	Stockage
Cartons	90,90	78,25	0,99	↘ 12,65 tonnes	Recyclage
Papiers	137,88	124,44	1,57	↘ 13,44 tonnes	Recyclage
D.D.S.	78,26	60,70	0,76	↘ 17,56 tonnes	Traitement / recyclage
Pneus	8,45	3,64	0,05	↘ 4,81 tonnes	FRP
Textiles	10,90	10,55	0,13	↘ 0,35 tonnes	Recyclage
Amiante	31,88	20,02	0,25	↘ 11,86 tonnes	Stockage
D.E.E.E.	208,92	201,39	2,54	↘ 7,53 tonnes	Recyclage
<b>TOTAL</b>	<b>10 831,91</b>	<b>9 014,20</b>	<b>113,67</b>	<b>↘ 1 817,71 tonnes</b>	

On note une nette **diminution des tonnages entrants : - 16,78 % par rapport à l'année 2012** issu principalement de la diminution des tonnages des gravats-terre, de bois et des déchets non recyclables et des déchets verts.

#### • Fréquentation de la déchetterie de Beauvais :

**La fréquentation a diminué d'environ 4,84 %** en passant de 61 465 visites en 2012 à 58 489 visites en 2013.



## BILAN D'ACTIVITÉ DE LA DÉCHETTERIE D'AUNEUIL



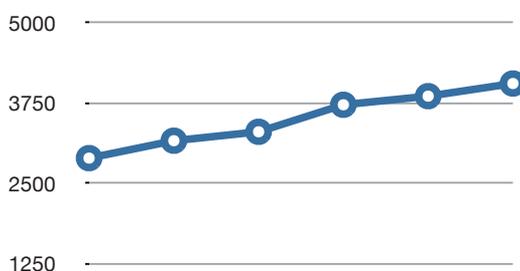
Au cours de l'année 2013, le tonnage des produits réceptionnés sur la déchetterie d'Auneuil est de **4 055,60 tonnes** :

- **3 138,58** tonnes de déchets valorisés ;
- **917,02** tonnes de déchets enfouis.

### • Les tonnages

**4 055,60 tonnes** de déchets ont été collectées par apport volontaire sur la déchetterie d'Auneuil, selon la répartition suivante :

	Tonnages 2012	Tonnages 2013	Kg par habitant	Evolution 2012-2013	Filières de traitement
Déchets végétaux	1 309,88	1 478,86	11,56	↗ 116,72 tonnes	Compostage
Bois	336,36	368,56	4,65	↗ 32,20 tonnes	Recyclage
Gravats-Terre	1 198,20	1 253,47	15,81	↗ 55,27 tonnes	Recyclage
Ferraille	70,43	78,96	1	↗ 8,53 tonnes	Recyclage
Déchets non recyclables	800,30	917,02	11,56	↗ 116,72 tonnes	Stockage
Cartons	30	26,60	0,34	↘ 3,40 tonnes	Recyclage
D.D.S.	40,50	26,90	0,34	↘ 13,60 tonnes	Traitement / recyclage
Textiles	5,25	4,10	0,05	↘ 1,15 tonnes	Recyclage
D.E.E.E.	63,44	64,77	0,81	↗ 1,33 tonnes	Recyclage
Pneus	4,39	5,44	0,68	↗ 1,05 tonnes	FRP
<b>TOTAL</b>	<b>3 858,74</b>	<b>4 055,60</b>	<b>51,14</b>	<b>↗ 196,86 tonnes</b>	



évolution des tonnages de 2008 à 2013

### • Fréquentation de la déchetterie d'Auneuil

**La fréquentation a diminué de 1,08 %** en passant de 18 772 visites en 2012 à 18 568 visites en 2013.



## LES DÉCHETTERIES EN CHIFFRES ...

Un peu plus de **13 069,8 tonnes de déchets ont été évacués dans les deux déchetteries** du territoire, soit une moyenne de 170 kg de déchets par visite légèrement au dessous de la moyenne en Picardie (176 kg/visite). Le ratio par habitant et par an, 165 kg, est proche de la moyenne nationale mais très en dessous de la moyenne du département et de la région. Ceci est dû au fait qu'une partie des administrés soit orientée vers les points verts, et une dynamique importante du secteur du réemploi représenté par Emmaus et les Ateliers de

la Bergerette qui capte une partie du gisement. La proximité des équipements n'est pas en cause, puisque 75 % de la population se situe à moins de 5 minutes d'une déchetterie et 90 % à moins de 10 minutes.

La fréquentation totale sur les deux déchetteries est de 77 057, soit environ **1 visite annuelle des habitants** du territoire de l'Agglomération. Le nombre moyen de visite par habitant dans l'Oise étant de 1,21.



	Oise (2011)	Picardie (2011)	National (2009)	Déchetterie CAB (2013)
Ratio de collecte (kg/hab)	244	223	184	165
Ratio de collecte (kg/visite)	200	176	nc	170

	Beauvais	Auneuil
Superficie	3 645 m <sup>2</sup> dont 460 m <sup>2</sup> d'espaces verts	4 870 m <sup>2</sup> dont 2 110 m <sup>2</sup> d'espaces verts
Volume maximal	<p><b>598 m<sup>3</sup> pour les Déchets non dangereux (DND) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 bennes de 40m<sup>3</sup></li> <li>- 3 bennes de 30m<sup>3</sup></li> <li>- 4 bennes de 7m<sup>3</sup></li> <li>- 3 colonnes d'apports volontaires (emballages + verre)</li> <li>- 2 bacs à roulettes (nespresso)</li> </ul> <p><b>Déchets dangereux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 bigbags (3 à 5 m<sup>3</sup>) pour l'amiante</li> <li>- 1 armoire 18 m<sup>3</sup> DMS</li> <li>- 2 colonnes à huiles &lt; 4m<sup>3</sup></li> </ul>	<p><b>597 m<sup>3</sup> pour les DND :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateforme Déchets verts de 300 m<sup>3</sup></li> <li>- 5 bennes de 40m<sup>3</sup></li> <li>- 2 bennes de 30m<sup>3</sup></li> <li>- 1 benne de 7m<sup>3</sup></li> <li>- Enclos D3E de 30 m<sup>3</sup></li> </ul> <p><b>Déchets dangereux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 armoire 24 m<sup>3</sup> DMS</li> <li>- 1 colonne à huile 3 m<sup>3</sup></li> </ul>

Aspects financiers > postes de dépenses	Beauvais		Auneuil	
	2012	2013	2012	2013
Frais de gardiennage et de personnel	113 803 €	113 815 €	26 524 €	24 254 €
Location et maintenance des bennes	15 370 €	16 028 €	8 483 €	8 541 €
Gestion et entretien des sites	14 174 €	14 109 €	2 714 €	4 722 €
Recettes	80 963 €	73 999 €	46 772 €	37 611 €
Coût de collecte et d'évacuation	177 705 €	155 760 €	68 639 €	69 038 €
Coût de traitement	287 151 €	269 350 €	106 042 €	110 912 €
TOTAL	527 240 €	495 063 €	165 630 €	179 856 €
Total à la tonne	48,67 €/T	54,90 €/T	42,92 €/T	44,35 €/T
Total à l'habitant	6,60€/hab	6,20 €/hab	2,1 €/hab	2,27 €/hab

## ▶ LES POINTS VERTS

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a développé un système de gestion multifilières dont l'un des maillons essentiels est la collecte séparative des déchets végétaux, par **apport volontaire, par le biais de 8 plates-formes**. Les frais de gardiennage de ces sites sont pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, ainsi que les coûts de collecte, d'évacuation et de traitement. A noter que le point vert de Savignies a été définitivement supprimé fin octobre 2012.

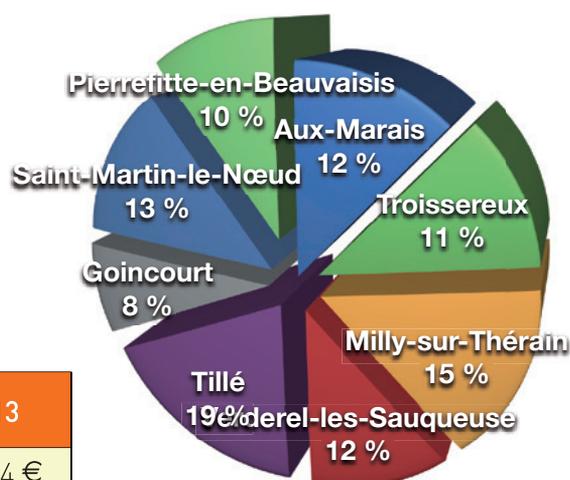


Le tonnage total des déchets végétaux est en **diminution de 79,14 tonnes** par rapport à l'année 2012.

Années	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2009 - 2013
Tonnages	1 781,80	1 676,03	1 801,22	2 040,84	1 961,76	-4,03%

COMMUNES	Tonnages 2009	Tonnages 2010	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Tonnages 2013	Comparaison 2012/2013
Aux-Marais	206,26	155,62	151,34	179,78	241,44	↗ 61,66 tonnes
Troissereux	214,46	204,91	196,2	267,92	218,50	↘ 49,42 tonnes
Milly-sur-Thérain	251,08	233,5	190,42	218,48	290,08	↗ 71,60 tonnes
Verderel-les-Sauqueuse	193,38	185,56	175,88	219,94	226	↗ 6,06 tonnes
Savignies	118	99,18	130,34	146,34	0	-
Tillé	235,08	271,08	286,22	374,36	370,80	↘ 3,56 tonnes
Goincourt	137,34	113,54	131,84	163,38	162,44	↘ 0,94 tonnes
Saint-Martin-le-Nœud	334,3	308,58	412,04	293,04	250,36	↘ 42,68 tonnes
Pierrefitte-en-Beauvaisis	91,9	104,06	117,02	177,66	202,14	↗ 24,48 tonnes
<b>TOTAL</b>	<b>1 781,8</b>	<b>1 676,03</b>	<b>1 801,22</b>	<b>2 040,9</b>	<b>1 961,76</b>	<b>↘ 79,14 tonnes</b>

56,26 tonnes de tout-venant ont été collectés sur le site de Pierrefitte-en-Beauvaisis, qui bénéficie de la présence d'une benne dédiée à la collecte du tout-venant.



Répartition des tonnages 2013 par point propre

Aspects financiers > postes de dépenses	2012	2013
Collecte et évacuation	57 471 €	57 534 €
Traitement	46 132 €	34 199 €
Frais de gardiennage	32 046 €	26 500 €
Total	135 649 €	118 233 €
<b>Total à la Tonne</b>	<b>66,46 €/T</b>	<b>60,26 €/T</b>

## ▶ LES JARDINS FAMILIAUX



La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis assure également la collecte des déchets végétaux et du tout-venant sur les **12 jardins familiaux situés sur Beauvais**.

Les usagers pouvant bénéficier du service sont exclusivement les membres des associations des jardins familiaux pratiquant les activités de jardinage prévues

Jardins	Nombre de parcelles	2012		2013	
		Déchets Végétaux Tonnages	Tout-venant Tonnages	Déchets Végétaux Tonnages	Tout-venant Tonnages
St Just des Marais	310	98,32	57,04	89,78	56,74
Champs-Dolents	128	64,08	13,32	65,44	31,80
Haut-Pothuis	43	-	-	-	-
Verlaine	20	0,26	3,9	0	4,56
Ste Hélène	116	26,22	9,72	33,84	10,78
Notre-Dame-du-Thil	129	21,96	8,14	0	18,66
Voisinlieu	60	26,1	4,78	28,96	4,02
Tilloy	99	35,24	7,32	40,08	8,10
Briquetterie	32	-	-	-	-
J. Hachette	34	11,74	1,98	14,86	1,58
J. Rostand	35	8,52	2,12	8,70	1,48
Liovette	26	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 042</b>	<b>292,44</b>	<b>108,32</b>	<b>281,66</b>	<b>137,72</b>
		<b>400,76</b>		<b>419,38</b>	

**137,72 tonnes** de déchets tout-venant et **281,66 tonnes** de déchets végétaux ont été évacuées des jardins familiaux au cours de l'année 2013.

Le tonnage de déchets végétaux pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis est en diminution :

- 10,74 tonnes par rapport en 2012, une baisse de 5,58 % des déchets verts et une hausse pour le tout venant + 21,36 % .

Aspects financiers > postes de dépenses	2012	2013
Collecte et évacuation	19 845 €	19 840 €
Traitement	14 522 €	14 602 €
Total	34 367 €	34 442 €
<b>Total à la Tonne</b>	<b>85,75 €/T</b>	<b>98,68 €/T</b>



**Une réflexion a été menée, avec les présidents des Jardins Familiaux,** pour étudier un nouveau dispositif de collecte, pour amener les jardiniers à une prise de conscience de la possibilité d'une gestion responsable des déchets, de la préservation de la qualité de l'environnement. L'évolution des chiffres, avec une diminution de moitié des tonnages globaux depuis 2007, montre que ces objectifs sont en passe d'être atteints.

## LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le Syndicat Mixte Oise Verte Environnement (SYMOVE) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal qui réunit, au 1<sup>er</sup> janvier 2010, 235 communes représentant 247 330 habitants.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2003, la compétence de traitement des déchets ménagers et assimilés a été transférée au SYMOVE. Il est ainsi responsable :

- du tri et du recyclage des emballages et des papiers-journaux-magazines issus des collectes sélectives en porte-à-porte et par apport volontaire ;
- du compostage des déchets végétaux collectés en porte-à-porte et par apport volontaire ;
- du traitement des déchets résiduels non recyclables ;
- de la gestion des contrats avec les éco-organismes agréés dont Eco-Emballages, Eco-Folio et Eco-Systèmes).

Un rapport annuel est publié chaque année sur l'activité de traitement des déchets.

### LE BILAN DES TONNAGES 2013

#### 55 011 tonnes de déchets ont été collectés en 2013 dont :

- 64,26 % sont issus des collectes en porte-à-porte et par apport volontaire (ordures ménagères, emballages plastiques et métalliques, papiers et cartons, déchets végétaux, encombrants sur rendez-vous ....) ;
- 28,19 % des déchets proviennent des déchetteries intercommunales, des points verts du territoire et des jardins familiaux ;
- 7,55 % sont issus de l'entretien et des travaux effectués par les services techniques de l'Agglomération et de la ville de Beauvais.

Le tonnage global de déchets sur l'agglomération est en diminution d'environ 4% (- 2126 Tonnes) par rapport à 2012. L'année 2013 est principalement marquée par une forte chute des tonnages issus des déchetteries - 1620 Tonnes et du tonnage d'ordures ménagères, - 702 tonnes par rapport à 2012 et à un tassement des collectes sélectives. Malgré une légère diminution des tonnages de corps creux et de corps plat, la part extraite des ordures ménagères résiduelles est en hausse d'environ 1 %.

#### Performance des collectes de déchets et par habitant et par type de collecte :

	En France (en 2009)	C.A.B 2012	C.A.B 2013
Ordures ménagères	298,3	316,82	308,25
Corps creux, corps plats	45,9	44,47	44,79
Verre	29	24,16	24,44
Biodéchet et/ou déchets verts	18,1	51,57	58,22
Encombrants	12,3	9,04	8,22
Déchetterie	184	184	164,81
<b>TOTAL</b>	<b>587,6</b>	<b>630,06</b>	<b>608,73</b>

Les performances de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, légèrement supérieures aux moyennes nationales, sont principalement liées à des taux de collecte de déchets verts très importants. Le caractère rural de notre territoire explique ce gisement qui est détourné en masse des ordures ménagères pour être valorisé en compost.

Grâce aux collectes sélectives organisées en porte-à-porte ou par apport volontaire, par le tri des déchets dans les déchetteries et les points verts du territoire, près de 22 953 tonnes de déchets ont pu être recyclées et valorisées soit 41,5 % du gisement total.



## LES INDICATEURS FINANCIERS



# LES INDICATEURS FINANCIERS

## ▶ LES MARCHES PUBLICS

Le service de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés est réalisé par un ensemble de prestations de services dont l'essentiel est régi par des marchés publics.

- **Marché «Collecte des déchets ménagers résiduels et collectes sélectives et encombrants» (31 communes). Le marché est divisé en 3 lots :**

Lots	Désignation	Prestataire
Lot n°1	Collecte : - des déchets ménagers résiduels ; - des corps creux, corps plats et du verre ; - des cartons et films plastiques professionnels ; - des déchets végétaux ; - des colonnes enterrées OM + CC +CP ; - des colonnes aériennes CC + CP.	NCI Environnement
Lot n°2	Collecte du verre par apport volontaire.	Décamp Dubos
Lot n°3	Collecte des objets encombrants sur rendez-vous.	Sita

- **« Collecte et élimination des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux produits sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis » :**

Désignation	Prestataire
Collecte et élimination des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.	Sanicollect 60

- **Marché « Gestion et exploitation des déchetteries et de divers sites sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis » :**

Lots	Désignation	Prestataire
Lot n°1	Gestion et exploitation de la déchetterie de Beauvais.	Décamp Dubos
Lot n°2	Transport et évacuation des déchets végétaux reçus sur les points verts et la déchetterie de Auneuil.	Agri Environnement
Lot n°3	Evacuation, transport et traitement des déchets dangereux des ménages reçus sur les déchetteries.	Chimirec Valrécoise
Lot n°4	Mise en place de bennes à la demande pour des collectes particulières.	Décamp Dubos

- **Marché de collecte des déchets issus des jardins familiaux :**

Désignation	Prestataire
Transport et évacuation des déchets issus des jardins familiaux.	Sépur

- **Marché de Fourniture de matériel de pré-collecte :**

Désignation	Prestataire
Fourniture de bacs roulants (ordures ménagères, papiers-cartons, emballages plastiques et métalliques, verre) et pièces détachées.	Témaco
Fourniture de colonnes aériennes pour la collecte des déchets recyclables.	Compoéco
Fourniture de sacs papiers biodégradable pour la collecte des déchets verts en PAP.	Beauvais Diffusion

- **Marché de prestation de service :**

Désignation	Prestataire
Distribution des sacs papiers pour la collecte des déchets verts en PAP.	Emmaüs

## LE BUDGET 2013

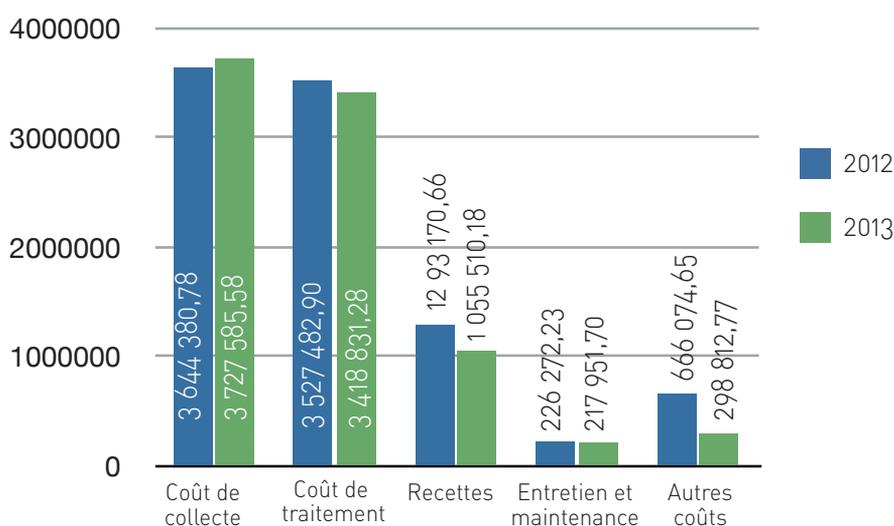
Le champ de compétences exercées par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis fait l'objet d'un découpage fonctionnel ou opérationnel par service. Il permet une analyse fine de gestion des activités.

### - LE FONCTIONNEMENT

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis n'a pas instauré de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, ni de Redevance Spéciale, ni de Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Le service de collecte des déchets est entièrement financé par le budget général.

	Coût de collecte	Coût de traitement	Recettes	Entretien et maintenance des contenants et sites	Autres coûts	Coût total
Déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères, corps creux et corps plats, verre, déchets végétaux, encombrants, DASRI)	3 391 219	2 432 467	943 900	206 138	25 995	5 111 920
Déchetteries	249 367	380 262	111 610	11 814	145 491	675 323
Points verts	57 534	34 102			26 500	118 136
Jardins familiaux	19 840	14 594				34 434
Mise à disposition de bennes pour collecte particulière	9 625	4 813				14 438
Déchets des services techniques et autres points		234 977				234 977
Contribution annuelle au fonctionnement du SYMOVE		317 616				317 616
Autres postes de dépenses					100 827	100 827
<b>TOTAL</b>	<b>3 727 586</b>	<b>3 418 831</b>	<b>1 055 510</b>	<b>217 952</b>	<b>298 812</b>	<b>6 607 671</b>

### Comparaison des dépenses et recettes de fonctionnement en 2012 et 2013



**Le Budget 2013 est en hausse de 2,35 % (+152 019 €) par rapport à 2012.**

Ce résultat est dû principalement à une augmentation de la TVA, de 5,5 à 7% qui concerne l'ensemble des activités de collecte et traitement des déchets. Les recettes de reprises filières sont en baisse de 18 % dû à une diminution importante des cours des matériaux. Les autres postes de dépenses sont relativement stables.

• La répartition des recettes de fonctionnement 2013 est la suivante :

Reprise Filières et Eco-Emballages du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2012 au 3 <sup>ème</sup> trimestre 2013 et soutien liés aux déchets imprimés (Eco-folio)	895 005
<b>Déchetterie :</b>	
Droit d'accès professionnels	48 860
Revente des matériaux	33 442,41
Participation de la C.C. des Sablons pour l'accès à la déchetterie d'Auneuil	29 308
<b>Autres :</b>	
Loyer pour la location d'une plateforme sur la zone de Pinçonlieu au prestataire de collecte	31 221,24
Recette sur la vente de composteurs	2 669
Ferraille, encombrants, divers	15 005



*\* Pour chaque tonne de déchets d'emballages envoyée vers les filières de recyclage après tri, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis perçoit des recettes issues de la revente des matériaux auprès de ces filières (verre, acier, aluminium, cartons, papiers) et d'autre part un soutien financier de la société Eco-Emballages. Le SYMOVE étant le signataire du contrat Eco-Emballages, il perçoit les soutiens financiers de cette société ainsi que les recettes filières et reverse le tout à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (déduction sur les factures).*

## - L'INVESTISSEMENT

• Les dépenses d'investissement s'élèvent à 190 108 euros :

- 103 921 euros de frais d'achat de conteneurs destinés à la collecte des déchets;
- 57 970,12 euros de frais d'achat de colonnes aériennes;
- 28 217 euros pour l'achat d'un utilitaire pour la livraison et la maintenance des bacs roulants.

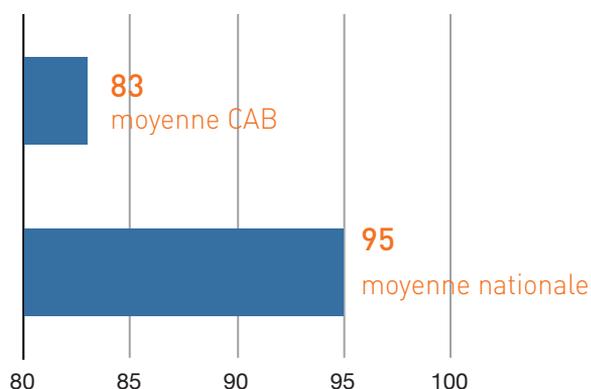
• Aucune recette d'investissement



## ▶ LE COUT D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Déchets	% de dépenses	Dépense en euros/habitant
Déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères, corps creux et corps plats, verre, déchets végétaux, encombrants, DASRI)	77,36%	64,65 €/hab
Déchetteries	10,22%	8,52 €/hab
Points verts	1,79%	1,49 €/hab
Jardins familiaux	0,52%	0,43 €/hab
Mise à disposition de bennes pour collecte particulière	0,22%	0,18 €/hab
Déchets des services techniques et autres points	3,55%	2,96 €/hab
Contribution annuelle de fonctionnement du Symove	4,81%	4,01 €/hab
Autres dépenses	1,53%	1,27 €/hab
		<b>83,31 €/hab</b>

Comparaison du coût de gestion des déchets par habitant de la C.A.B à la moyenne nationale



Le coût aidé (recettes déduites) de gestion de l'ensemble des flux de déchets ménagers et assimilés est de 83 euros par habitant en 2013 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis contre 95 euros TTC par habitant en moyenne nationale (référentiel 2008).

Les produits industriels liés à la vente des matériaux issus du tri des déchets, et les soutiens provenant des sociétés agréés comme Eco-Emballages ont représenté environ 13,5 €/habitant en 2013.



## PROJETS ET PERSPECTIVES



## RECONDUIRE DES ACTIONS PHARES LANCÉES EN 2013

Deux actions phares lancées pour la première fois en 2013, ont été plébiscitées par la population :



### - la collecte des sapins :

10,72 T soit **plus de 2000 sapins ont été collectés** sélectivement début janvier. Ce service sera donc reconduit en 2014 en tenant compte des remontés d'information de terrain à savoir : une collecte jugée trop proche des fêtes pour le secteur rural (qui a été ramassé le 7 janvier), éviter la collecte le lundi matin dans l'habitat collectif.

### - la distribution gratuite de compost sur la déchetterie de Auneuil :

Le compost distribué est issu exclusivement du compostage des déchets de jardin (branchages, gazon, fanes de fleurs et légumes, résidus de culture...), via les collectes des déchetteries, des points verts, des déchets verts en porte-à-porte. Il a été mis gratuitement à disposition par la société Agri Environnement. **314 personnes**, majoritairement des communes périphériques de la déchetterie, ont pu bénéficier de cette opération : Auneuil, Saint-Léger-en-Bray, Rainvillers, Saint Martin-le-Nœud, Goincourt, Berneuil-en-Bray, ainsi que Beauvais. Plus de 40 Tonnes de compost sur quatre journées complètes ont ainsi été distribuées.

## MODERNISATION ET MISE AUX NORMES DES DÉCHETTERIES :

Les déchetteries sont devenues un outil incontournable dans la gestion de nos déchets. Leur fréquentation et les tonnages collectés ne cessent d'augmenter au fil des années, et les attentes des utilisateurs de plus en plus importantes. Trois axes seront développer :

### - La définition d'un nouvel équipement en substitution de la déchetterie de Beauvais :

un audit réalisé en 2012 a mis en évidence un équipement vieillissant, devant être mis aux normes et dont l'implantation ne permet pas un agrandissement indispensable au vu d'une fréquentation croissante et de la mise en place inéluctable des nouvelles filières de traitement. La conception d'un nouvel outil s'impose donc de fait. Il devra intégrer les nouvelles filières de recyclage, favoriser le réemploi, prévoir si possible le traitement in-situ de certains déchets.

### - La mise aux normes de la déchetterie de Auneuil :

sécurisation des quais par la mise en place d'un dispositif anti-chute.

### - Modernisation du contrôle d'accès :

la vérification de l'identité des usagers à l'entrée des déchetteries permet de s'assurer de leur appartenance à la C.A.B. L'informatisation de cette étape grâce à des cartes magnétiques spécifiques et nominatives facilitera le travail des gardiens qui pourront ainsi consacrer plus de temps à l'information des usagers.

## MISE EN PLACE DE POINT DE SALUBRITÉ DANS LE CENTRE VILLE DE BEAUVAIS

Certains habitats du centre ville de Beauvais ne se prêtent pas à la mise en place de conteneurs roulants. Les résidents sont donc parfois contraints de déposer leur déchets en vrac sur des zones de collecte mal définies, engendrant dépôts sauvages et problème de salubrité. Le service « Cadre de vie-Déchets » prévoit donc d'identifier ces « points noirs » et d'y mettre en place des bornes enterrées ou semi-enterrées, dits point de salubrité.



Allonne  
 Auneuil  
 Auteuil  
 Aux-Marais  
 Beauvais  
 Berneuil-en-Bray  
 Bonlier  
 Fontaine-Saint-Lucien  
 Fouquénies  
 Frocourt  
 Goincourt  
 Guignecourt  
 Herchies  
 Juvignies  
 Le Mont-Saint-Adrien  
 Maisoncelle-Saint-Pierre

Milly-sur-Thérain  
 Nivilliers  
 Pierrefitte-en-Beauvaisis  
 Rainvilliers  
 Rochy-Condé  
 Saint-Germain-la-Poterie  
 Saint-Léger-en-Bray  
 Saint-Martin-le-Noeud  
 Saint-Paul  
 Savignies  
 Therdonne  
 Tillé  
 Troissereux  
 Verderet-lès-Sauqueuse  
 Warluis

Ademe



Agence de l'Environnement  
 et de la Maîtrise de l'Énergie



ECO  
 EMBALLAGES



Communauté d'Agglomération du Beauvaisis